

# CONTRE-HUS [Nom masculin]

(Construction) (Normandie) : Porte comportant deux parties superposées, le vantail inférieur pouvant rester fermé tandis qu'on ouvre l'autre.

(Technologie) (Menuiserie) : Bas de porte pouvant rester fixe tandis que le haut de la porte pivote. Quelquefois susceptible d'être enlevée à volonté, elle se situe au devant de la porte entière, et atteint la moitié environ de la hauteur de celle-ci.

## Étymologie :

De *contre* et *hus*, *huis*, du bas latin *ustium*, du latin *ostium* : ouverture, porte. On l'appelle également *contre-huis* ou porte coupée. orthographe rectifiée de 1990 : *contrehus*.



Contre-hus à partie haute vitrée.



*Les portes rustiques des fermes sont devenues fréquemment faites de deux panneaux juxtaposés, un plein en bas (le contre-hus devenu respectant les traditions dans les box de chevaux), un vitré en haut, ouvrables scindément pour barrer le passage aux animaux. (serlienne.com/porte-architecture)*

*Porte à contre hus Il n'y en a que deux recensées en Bretagne. Cette porte – ancêtre des portes fermières d'aujourd'hui – a conservé tout son charme. Et son utilité. Il s'agit d'une petite porte située devant la porte entière et qui permet de laisser le bas fermé. Idéal pour une boutique ou pour une porte de ferme. (Questembert@ctus - p.10, Décembre 2015)*

Porte à contre-hus, Saint-Jean, Questembert

